

L'écho des Moulins



Vie municipale

Informations communales

Vie associative

www.nouvoitou.fr

FÊTE DE LA
MUSIQUE

23
JUIN



- A partir de 19h -

Au cœur du bourg de Nouvoitou

Budget communal 2017
Journée intergénérationnelle

Nouvoitou

Vie municipale

2. Inventaire du bocage
2. Inscriptions TAP
2. Téléthon 2017
2. Classes 7
2. Permanences
3. Edito du maire
3. Autorisations d'urbanisme
4. Budget communal 2017

Informations communales

6. Fête de la musique
7. Médiathèque
8. Travaux à l'école
8. Journée intergénérationnelle
9. Enfance-Jeunesse
9. Déchets Rennes Métropole

Vie associative

10. JSN Sophrologie
10. JSN Basket
10. Nouboutchou
10. JSN Danse
11. Des associations investissent
11. APE Chêne Centenaire
11. Club des Bons Amis
11. APEL Saint-Martin
11. JSN Gymnastique

12. À votre service

12. Agenda de Juin

L'écho
des
Moulins

N° 93 - Juin 2017

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir avant le **5 juin 2017** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins de **Juillet-Août 2017**. Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie, Associations de Nouvoitou, American Tales, Runck's, Fanfare Prise de bec, Rennes Métropole
Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire
Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère
Conception/réalisation graphique : Grapheti - Rennes © 2017
Impression : Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné



Inventaire du bocage

La commune a mandaté le cabinet d'études DM Eau pour finaliser le travail entrepris sur les chemins et l'aménagement du parcellaire. Le dossier de l'inventaire du bocage est consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture **jusqu'au jeudi 15 juin**.

Inscriptions TAP
2017-2018

Les inscriptions en ligne seront ouvertes **du jeudi 1^{er} juin (9h) au lundi 19 juin (9h)**. Renseignements en Mairie au 02 99 37 42 71 ou sur le site Internet communal www.nouvoitou.fr.

Téléthon 2017

Réservez vos dates : **8 et 9 décembre**.

Pour cette édition, nous avons besoin de vos idées les plus folles, les plus originales, les plus farfelues, les plus Téléthoniennes... Evidemment, toutes les animations que vous pourrez proposer pour faire grimper le compteur de la solidarité seront les bienvenues. A noter que vous pouvez proposer une animation au profit du Téléthon à une autre date que celle de la journée nationale.

Pour 2017 à Nouvoitou, nous prévoyons une réunion de lancement qui s'adresse à tous ceux qui souhaitent participer ou soutenir notre 7^e participation. Elle se tiendra le **jeudi 21 septembre à 20h30**, à la salle des associations.

« Classes 7 »

La fête des classes 7 aura lieu le **samedi 26 octobre**.

Madeleine Huard au 02 99 37 48 75

Permanence de Monsieur le Maire

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

- ➔ 3 juin : Annick Bellamy (Urbanisme)
- ➔ 10 juin : Dominique Langanné (Culture, Vie associative)
- ➔ 17 juin : Nicole Poupard (Social, Enfance-Jeunesse)
- ➔ 24 juin : Danielle Coppin (Finances)

Une semaine pour l'espoir

Planifiée du 30 mai au 5 juin 2017, la semaine européenne du développement durable vise à sensibiliser la population aux objectifs de l'agenda 2030 adopté par l'ONU.

Le programme 2030 se veut être un « plan d'actions pour l'humanité, la planète et la prospérité ». Il insiste sur le renforcement de « la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande » et ambitionne l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

Ce programme à l'échelle mondiale constitue une ambition sans précédent, et si sa nature n'est ni contestable ni négociable, chacun peut en mesurer l'ampleur et les impacts au niveau de notre mode de vie, comme sur notre façon de concevoir le vivre ensemble au niveau planétaire.

Le changement climatique, la production exponentielle des déchets, les menaces pour la santé publique, la pauvreté et l'exclusion sociale, l'appauvrissement des ressources naturelles, la perte de la biodiversité... tous ces défis doivent nous amener à repenser notre modèle de développement. Nous devons comprendre que chacun d'entre nous est individuellement responsable des modifications climatiques à l'origine de catastrophes naturelles dans le monde. Ces catastrophes ont des impacts économiques et humains majeurs amplifiant la pauvreté et obligeant la migration de populations en situation de survie.

Agir pour le développement durable, c'est aussi agir au niveau local. Notre commune est pleinement inscrite dans cette dynamique depuis plusieurs années. Cet engagement basé sur un équilibre entre les 3 composantes du développement durable : *économique, sociale et environnementale*, reste au cœur de notre action et il doit sans cesse être le fil conducteur de notre programme municipal, ainsi que de nos ateliers Agenda 21 : le bio à la cantine, la trame verte, trame bleue, nos parcs urbains, les projets autour de la citoyenneté... Sur ce plan, nous pouvons nous féliciter lorsque notre bilan affiche que plus de 95 % des cibles déterminées par le

baromètre breton établi en 2008 sont désormais atteintes. Pour autant, il ne me semble pas que cela soit suffisant.

Si les objectifs que nous nous sommes fixés de façon cohérente, thématiques par thématiques, sont atteints ou prochainement atteignables, il n'en reste pas moins que nous restons conditionnés par un référentiel socio-économique qui ne peut, dans sa configuration et notre mode de pensées actuelles, nous amener en convergence vers les orientations de l'Agenda 2030.

Le débat, sur ce plan, n'a pas eu lieu lors des dernières élections présidentielles et c'est regrettable.

D'un côté, il semble plus facile de traduire les peurs et la précarité en outil de propagande, pour un repli sur soi, sur la base de programmes rétrogrades fondés sur de rejet de l'autre, plutôt que de prendre conscience de la réalité du monde d'aujourd'hui.

De l'autre, si on peut se réjouir d'une nouvelle forme de politique, d'un espoir et d'une réelle ambition annoncée de sortir, enfin, notre pays de la crise et de sa morosité chronique ; si on peut espérer une refondation de l'Europe sur de vraies valeurs de solidarité, rien ne sera possible sans un nouveau modèle de développement repensé dans le sens de la sobriété et du partage.

Agir pour la planète, c'est aussi notre tâche au quotidien, en adoptant des comportements responsables, en se respectant mutuellement, en regardant le monde tel qu'il est, et en réfléchissant ensemble pour garantir la viabilité de nos sociétés. Notre planète est notre foyer commun, sachons la protéger et préserver l'avenir des générations futures.

bien cordialement

Jean-Marc Legagneur, Maire

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 11 avril et le 17 mai 2017 :

- ➔ Olivier Forgeoux, 12 rue de l'Abbaye : modification de façade
- ➔ Franck Vallée, 10 Le Gobigné : pose d'un châssis de toit
- ➔ Philippe Demeslay, 22 avenue de la Laïcité : modification de toiture
- ➔ Kévin Prod'hom, 7 allée Charles Philippon : modification des teintes de ravalement
- ➔ Julien Ledy, 4 allée Marie Duval : ajout de panneaux photovoltaïques et modification de ravalement

- ➔ François Trang, 13 avenue de la Laïcité : ajout de panneaux photovoltaïques
- ➔ Ahmed El Himer, 56 allée Georges Bernier : maison individuelle
- ➔ Jacques Hardouin, 1 rue du Teillac : modification de façade et construction d'une véranda

Permanences d'urbanisme

- ➔ Mairie : 02 99 37 65 17
- ➔ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 19 juin de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).

Le Budget communal 2017

Le budget communal, préparé par le Maire et ses équipes, travaillé par les élus, approuvé par le Conseil Municipal, est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année donnée.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution après validation du Conseil Municipal par une décision modificative.

Il est le reflet des actions et projets engagés par la municipalité.

Le budget 2017 a été voté par le Conseil Municipal le lundi 27 mars 2017 et la décision modificative n°1 le lundi 15 mai.

Depuis 3 ans, les dotations de l'Etat ont baissé sensiblement :

2015	2016	Prévision 2017
449 296 €	390 839 €	344 000 €

Nous faisons l'hypothèse qu'elles vont continuer de diminuer ces trois prochaines années. Les efforts importants demandés aux collectivités territoriales, les transferts de charges de l'Etat, la réforme des rythmes scolaires, la Métropolisation... rendent l'exercice budgétaire chaque année plus difficile, réduisant les marges de manœuvre de la Commune.

Dans ce contexte général peu favorable, nous devons continuer de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, comme nous l'avons fait les années précédentes, afin de préserver le dynamisme de notre programme.

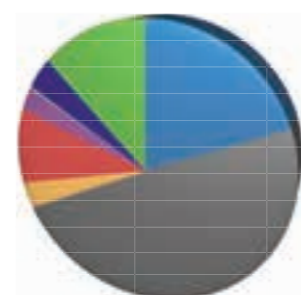
Ce budget traduit la volonté de maintenir les services courants à la population tout en finançant les projets essentiels à l'avenir et en accueillant dans de bonnes conditions les nouveaux habitants.

Le budget communal se décompose en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Présentation du budget primitif 2017

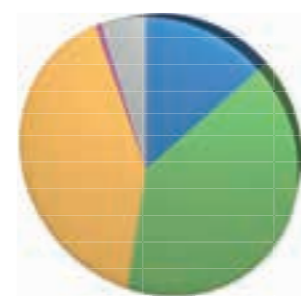
Le fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	
Charges de fonctionnement	480 400
Charges de personnel	1 249 700
Remboursement intérêts d'emprunt	82 000
Autres charges de gestion courantes	232 667
AC Rennes Métropole	67 300
Dépenses imprévues	7 472
Amortissements	93 700
Virement à la section investissement	315 200
Total	2 528 439



- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Remboursement intérêts d'emprunt
- Autres charges de gestion courantes
- AC Rennes Métropole
- Dépenses imprévues
- Amortissements
- Virement à la section investissement

Recettes de fonctionnement	
Produits des services et de gestion courante	318 470
Taxes foncière et d'habitation	1 013 000
Dotations, subventions et autres taxes	1 054 150
Produits exceptionnels	3 100
Atténuation de charges	13 500
Résultat reporté de l'année 2016	126 219
Total	2 528 439

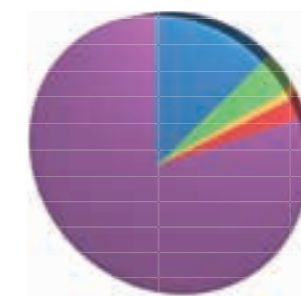


- Produits des services et de gestion co
- Taxes foncière et d'habitation
- Dotations, subventions et autres taxes
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Résultat reporté de l'année 2016

La section de fonctionnement dégage un excédent prévisionnel de 315 200 € qui sera versé au budget investissement.

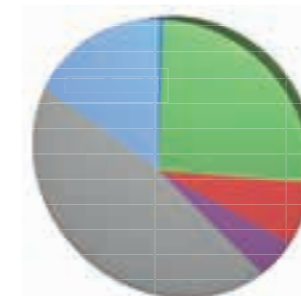
L'investissement

Dépenses d'investissement	
Remboursement capital des emprunts	312 000
Remboursement Rennes Métropole	95 000
Frais d'études	23 820
Immobilisations corporelles (les projets)	53 850
Immobilisations en cours (les projets) Dont le projet restaurant scolaire (réalisé sur 2017 et 2018)	2 154 720
Dépenses imprévues	2 679
Total	2 642 869



- Déficit reporté 2016
- Remboursement capital des emprunts
- Remboursement Rennes Métropole
- Frais d'études
- Immobilisations corporelles (les projets)
- Dépenses imprévues

Recettes d'investissement	
Excédent reporté 2016	5 956
Excédent prévisionnel 2017 de la section onctionnement	315 200
Excédent du résultat fonctionnement 2016	333 764
Amortissements	93 700
Fonds de compensation de la TVA	65 000
Subventions liées aux investissements	617 949
Emprunt (restaurant scolaire)	1 000 000
Remboursement par Rennes Métropole liés aux transferts de compétences	211 300
Total	2 642 869



- Excédent reporté 2016
- Excédent prévisionnel 2017 de la section fonctionnement
- Excédent du résultat fonctionnement 2016
- Amortissements
- Fonds de compensation de la TVA
- Subventions liées aux investissements
- Emprunt (restaurant scolaire)
- Remboursement par Rennes Métropole liés aux transferts de compétences



En conclusion :

Un budget maîtrisé dans un contexte difficile, en lien avec nos objectifs et le développement de la commune, sans augmentation d'impôts.

Sur le plan fonctionnement, Nouvoitou est parmi les communes qui offrent le plus de services à sa population et nous souhaitons maintenir cette offre de qualité. Pour autant, la baisse des dotations, sauf à compenser par l'impôt (ce qui n'est pas notre volonté), nécessite une réflexion afin d'ajuster notre offre de services aux capacités financières de la commune.

Danielle COPPIN, Adjointe aux Finances.



Fête de la musique

Vendredi 23 juin

Comme chaque année, les commerçants et la commune invitent les musiciens à investir les rues du centre-bourg pour faire vibrer les habitants au son de la musique sous toutes ses formes.

La commune a choisi d'inviter cette année deux formations évoluant dans l'univers du rock/folk/soul, dont les membres sont en majeure partie des Nouvoitouciens. Il s'agit des groupes Runck's et American Tales.



propose de revisiter des grands standards de différents styles (chanson française, musique de l'est, musique de film, traditionnelle, jazz, funky) à l'aide de cuivres et percussions, pour le plus grand bonheur du public.

En milieu de soirée, l'association Benkadi proposera à sa chorale polyphonique de présenter son travail autour de la musique africaine. Cette formation a vu le jour suite à l'envie de danseuses de continuer à garder l'énergie de la danse sans l'aspect physique. C'est un lieu où l'on se transmet des mélodies, des rythmes et de la bonne humeur !



Originaire du bassin rennais, **Runck's** distille un son à la croisée du rock et de la funk, nuancé de soul et de blues aux envolées hypnotiques et dansantes. Ce sera l'occasion pour ce groupe composé de cinq membres de présenter son premier EP qui sortira durant ce mois de juin.

American Tales est un projet artistique qui a vu le jour au printemps 2015, composé de 4 musiciens d'âges, horizons et origines différents. Leur répertoire est constitué essentiellement de chansons d'auteurs-compositeurs américains comme Steve Earle, mais aussi John Prine, Johnny Cash, Bruce Springsteen ou encore Bob Dylan. Le public aura droit à une sélection de grandes chansons inconnues ou presque du grand public et revisitées entièrement et parfois soumises à une seconde écriture dans le respect de la nature de l'œuvre...



Ces deux groupes seront rejoints par la **fanfare Prise de Bec**, issue de la région rennaise pour des déambulations sonores dans les rues du centre-bourg. Cette formation

Demandez le programme

Scène de la Mairie de Nouvoitou, Place de l'Eglise (devant le restaurant Les Saveurs de Nicolas)

- ☉ 18h : Blocage de la circulation et installation des musiciens
- ☉ 19h-19h45 : Runck's (rock/soul)
- ☉ 19h45-20h15 : Premier passage de la Fanfare Prise de Bec (reprises festives)
- ☉ 20h15-20h45 : Chorale de l'association Benkadi (Chants africains)
- ☉ 20h45-21h15 : Deuxième passage de la Fanfare Prise de Bec (reprises festives)
- ☉ 21h15-22h30 : American Tales (rock/folk)

Les commerçants du centre-bourg s'associent à la fête pour proposer au public une restauration particulière : l'Entre-temps (moules-frites), les Saveurs de Nicolas et le Relais Saint-Martin (menus à découvrir le soir-même).



Comme les années précédentes, afin d'assurer le bon déroulé de la manifestation, un blocage de la circulation sera appliqué sur la Place de l'Eglise **de 18h à 23h**, du côté de la rue de Vern ; depuis le Restaurant l'Entre-Temps et jusqu'au croisement des rues de Domloup et Châteaugiron ; une déviation sera mise en place sur ces deux rues-là.

Médiathèque « Pré en bulles »



Fête de la musique à la Médiathèque

Du jeudi 1^{er} au mercredi 21 juin

Tous les ans au mois de juin, il y a comme un air de fête dans notre commune... Cette année, la Médiathèque se mêle à la fête de la musique en organisant un Blind test ! Venez tester vos connaissances musicales ! Il vous suffit d'écouter la sélection musicale et de trouver le nom de chaque interprète. Deux places de concert sont à gagner (pour les Vieilles Charrues le jeudi 13 juillet, avec Manu Chao, Justice, Deluxe, Totorro...). Les résultats seront communiqués le vendredi 23 juin, lors de la fête de la musique à Nouvoitou. Jeu ouvert à partir de 16 ans (avec une autorisation parentale pour les 16-18 ans).

Le SUET fête la musique à Nouvoitou

Vendredi 10 juin à 20h, salle Le Bocage

Figure incontournable des musiques actuelles, Stevie Wonder inspire les musiciens du Suet qui revisitent toutes les époques et toute la disco du musicien du Michigan, entre funk, soul, rythm'n blues et pop américaine.

C.R.I. du Suet au 02 99 41 46 77 ou emd.suet@wanadoo.fr

Exposition Jean-Yves Ollivry

Du mardi 6 au samedi 24 juin

Nouvoitouzien depuis 30 ans, Jean-Yves, originaire des Côtes d'Armor peint depuis une vingtaine d'années. Ses thèmes de prédilection sont les paysages et les portraits qu'il réalise à la peinture à l'huile et à l'acrylique. Sa première œuvre représentant « la Chapelle de la Clarté » à Perros-Guirec (d'Albert Clouard) est un pari réussi...



« Histoire(s) de Cabaret »

Vendredi 16 juin à 18h30

C'est un voyage musical interactif retraçant l'histoire des cafés concerts à travers différents lieux (Le Moulin Rouge, Le Bœuf sur le Toit, Le Tabou, Das Überbrettel/Berlin, Carnegie Hall/New York...) et différentes époques, de 1900 à nos jours.

Au programme

1h30 de chansons connues et moins connues, engagées, poétiques ou simplement divertissantes, interprétées par une troupe de joyeux drilles âgés de 15 ans à 70 ans.

Les choristes seront accompagnés au piano par Véronique Renard.

La mise en scène : Solène Ambrosi-Gilles (professeur de chant au C.R.I. du SUET)



Pratique
Gratuit - Réservation obligatoire à la Médiathèque
(Places limitées)
02 99 37 84 71 / mediatheque@nouvoitou.fr



Les travaux

A l'école du Chêne Centenaire

Un préau en maternelle et un nouvel accès dans l'enceinte de l'école.

Afin de pouvoir disposer de nouveaux équipements dès la rentrée du mois de septembre prochain, l'aménagement d'un préau dans la cour des élèves de maternelle a été engagé dès l'achèvement des travaux de construction des nouvelles classes élémentaires, **au cours de la seconde quinzaine du mois de mai.**



Dans le cadre du plan Vigipirate, de la sécurisation des enfants et de leurs encadrants, la cour des maternelles et le chemin d'accès habituel de l'école (« portail gris ») sont réservés au chantier jusqu'à l'achèvement des travaux qui est programmé **courant juillet.**

Un cheminement piétonnier contournant l'aire de jeux du Chêne Centenaire et traversant le plateau sportif a été aménagé, comme indiqué sur le plan ci-joint. Il n'y a plus d'accès à la cour des maternelles mais l'accès au plateau sportif et à l'aire de jeux (en passant par le plateau) reste possible.

Au cours de cette période, ces dispositions sont applicables à l'ensemble des usagers de l'établissement, sur tous les temps concernant l'enfant.

Le temps scolaire

Aux heures de sorties de classe, les parents qui viennent récupérer leurs enfants doivent attendre au portail jusqu'à la sonnerie.

Maternelles : sauf force majeure ou autorisation, seuls les parents d'élève de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école pour récupérer leurs enfants.

Elémentaires : les parents récupèrent leurs enfants sur le plateau (et non plus à la « ligne blanche »).

Les élémentaires à partir du CP sont autorisés à quitter l'école, seuls.



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

A la fin des TAP (16h30, les mardis et vendredis), les parents qui viennent récupérer leurs enfants doivent attendre au portail jusqu'à la sonnerie.

Maternelles : sauf force majeure ou autorisation, seuls les parents d'élève de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école pour récupérer leurs enfants.

Elémentaires : à l'exception des enfants autorisés à sortir seuls, les parents récupèrent leurs enfants sur le plateau (et non plus à la « ligne blanche »), auprès de l'équipe encadrante.

Garderie « maternelles »

Actuellement située dans les locaux de l'ALSH Enfance, la garderie des maternelles a été déplacée dans le bloc des maternelles, côté salle de motricité.

Garderie « élémentaires »

Le site de la garderie des élémentaires reste inchangé et l'accès est le même que celui de l'école.

Accueil de Loisirs Enfance : l'accès est modifié les mercredis et vacances :

Les familles et enfants doivent accéder à l'ALSH par le même accès que l'école : l'accueil se fait dans le bloc des maternelles, côté salle de motricité.

2 juillet 2017

Journée intergénérationnelle

Tout le programme est détaillé sur le dépliant inséré dans ce numéro de l'Echo des Moulins.

« Si le bien vivre ensemble vous interpelle, nous vous attendons le dimanche 2 juillet à 9h45, à la salle Le Tilleul ».



Enfance-Jeunesse

Les séjours

- ❖ **Du 11 au 13 juillet** : « Les indiens débarquent à Nouvoitou », pour les 5/7 ans
- ❖ **Du 24 au 28 juillet** : « Sport et Nature », à Mézières-sur-Couesnon, pour les 7/11 ans
- ❖ **Du 21 au 25 août** : Séjour en ferme pédagogique à Guignen, pour les 6/11 ans
- ❖ **Du 17 au 21 juillet** : Séjour sportif itinérant de Nouvoitou au Mont-Saint-Michel, pour les 10/16 ans

Les réunions d'information « camps »

- ❖ Enfance : mercredi 14 juin à 20h, en Mairie
- ❖ Jeunesse : vendredi 23 juin à 19h, à l'Espace Jeunes

Les programmes seront disponibles à compter du 6 juin.

Retrouvez toutes les informations « Enfance-Jeunesse » de l'été sur www.nouvoitou.fr

Déchets : des changements à venir

Fini les sacs jaunes, place au bac !

Un agent de collecte ramasse jusqu'à 4 000 sacs jaunes par tournée soit plus de 5 tonnes par jour. Pour éviter les problèmes de santé liés à ce mode de collecte, Rennes Métropole a fait le choix de doter de bacs les 85 000 foyers du territoire qui utilisaient les sacs jaunes.

Début juillet, un bac jaune va être déposé devant chaque pavillon ou petit collectif de moins de 5 logements de la commune par Rennes Métropole. Il n'est pas nécessaire d'être présent. Ce bac va remplacer les sacs jaunes utilisés pour le tri sélectif. Les emballages et papiers seront à déposer dans ce bac, sans sac.

Triez sans hésiter

Ce changement va permettre d'accueillir le tri de tous les emballages puisqu'à compter du **3 juillet** tous les emballages - hors verre - seront à mettre dans le bac jaune : emballages en plastique dont pots de yaourts, de crème fraîche, film et barquettes, emballages métalliques tels que compotes à sucer et capsules de café, petits cartons et briques alimentaires...

Du changement dans les jours et fréquence de collecte

Les jours et les fréquences de ramassage évoluent dans les 43 communes de la métropole à compter du 3 juillet. Quels sont ces changements ?

❖ **Collecte du bac jaune** (emballages et papier) : la mise en place de la collecte par bac engendre une augmentation du temps de collecte qui nécessite une réorganisation du service. **À partir du 3 juillet**, et pour éviter une hausse du coût du service, la collecte des bacs jaunes de tous les pavillons de la métropole aura lieu **tous les 15 jours, le jeudi après-midi semaine impaire à Nouvoitou.** Les habitants concernés recevront dans leur boîte aux lettres un calendrier personnalisé.

Les immeubles et professionnels continueront à être collectés tous les jeudis.

❖ **Collecte du bac gris** (ordures ménagères) : elle aura lieu **tous les lundis après-midi** pour tous les usagers, pavillons, immeubles et professionnels de la commune



Retrouvez dès le 3 juillet, jours, horaires et nouvelles consignes de tri sur l'application dechets.rennesmetropole.fr

JSN Sophrologie

Connaissez-vous le QI GONG ?

Seriez-vous intéressé pour pratiquer cette discipline ancestrale chinoise qui apporte par le mouvement et la respiration, l'harmonie du corps et de l'esprit ?

Une séance de découverte vous est proposée le **jeudi 8 juin**, de 19h30 à 20h30, salle des Sorbiers (des Familles), par Karine Unger, professeure à Bruz.

Nous vous attendons nombreux et nous comptons sur vous pour diffuser l'information autour de vous.

Pratique Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Pierrette Blanchais** au 06 33 53 74 22 ou pierrette.blanchais@gmail.com.

JSN Basketball



La section sportive JSN Basket prépare sa saison 2017-2018 et recherche des enfants, garçons et filles, nés entre 2005 et 2007 pour enrichir l'équipe existante.

Votre enfant est intéressé ! Il peut participer à l'entraînement les **mercredis 7 et 14 juin**, de 16h30 à 18h, à la salle des sports.

jsn.basket@gmail.com ou au 06 64 26 02 80

Nouboutchou

Assemblée générale

L'association vous convie à son assemblée générale le **mardi 20 juin** à 20h, salle des associations à la Mairie de Nouvoitou. A l'occasion de cette soirée, nous vous présenterons les projets d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, pour la rentrée de septembre 2017.

Il vous sera également possible de retirer un dossier d'inscription.



Gaëlle Hérault au 06 84 04 23 05 (de 13h30 à 15h)

JSN Danse

« Renc'arts »

Vendredi 16 juin à 20h30

Samedi 17 juin à 14h30

Salle Le Bocage

Ce sont tout d'abord les danseuses de Zumba et les enfants pratiquant la Zumba Kids, pour la toute première année, qui ouvriront le bal et ils seront très fiers et heureux de vous présenter leur spectacle.

Puis, vous pourrez découvrir et apprécier le groupe « danses latines » qui vous présentera de la Cumbia, du Bachata et de la Salsa ; danses travaillées lors de cette première année de cours.

Les danseuses pratiquant le modern jazz vous donnent ensuite des rendez-vous... sportifs, culturels, ... du 3ème type, une rencontre au sommet, un renc'art martial, et bien d'autres encore. Mais ne dévoilons pas tout !

On peut juste vous dire que de belles surprises, de jolis costumes, des musiques envoûtantes feront, comme chaque année, partie des nombreux éléments qui font la réussite de ce beau spectacle à ne pas manquer.

Les 2 représentations de vendredi soir et samedi après-midi s'annoncent belles et festives pour le plus grand bonheur des danseuses mais aussi des spectateurs.

Venez nous rejoindre, vous passerez indéniablement une très bonne soirée en compagnie de la JSN Danse et de ses 130 danseuses.

Notez ce renc'art, à très vite...



Pratique Tarifs : Adultes : 6 € • Enfants (-12 ans) : 4 € • Enfants (-6 ans) : Gratuit
Pour les bénévoles : 1 représentation gratuite
Réservation conseillée les mardi 13 juin de 18h à 21h, et mercredi 14 juin de 17h30 à 20h30, à la salle Le Bocage

Des associations investissent...

Les sections JSN Cyclo VTT, Moto, Athlétisme, le Moto Club Fée Viviane et le Club des Bons Amis ont fait l'acquisition de deux nouveaux taille-haies.

Cela permettra de nettoyer les chemins inaccessibles par les services techniques.

Le rendez-vous est déjà pris !

2 dates de débroussaillage : le **samedi 10 juin** et le **samedi 26 août**, à 8h15 au local des vélos dans la cour de la salle Le Tilleul. On compte sur vous !



APE du Chêne Centenaire

Fête de l'école

Les enfants préparent déjà la fête de l'école qui aura lieu le **samedi 24 juin**, de 10h à 17h, à la salle Le Bocage. Au programme de cette journée, le spectacle des enfants, de nombreux stands de jeux pour divertir petits en grands, salon de thé, buvette, tirage de la tombola. Une restauration sur place est prévue le midi : au menu : galettes saucisses, frites, crêpes.

Pratique Anne-Françoise Budet, Présidente, au 06 76 21 21 31
Visitez notre site : apechenecentenaire.nouvoitou.fr

JSN Gymnastique

La JSN Gymnastique vous propose un cours de découverte (gratuit) de bodycardio.

Ce cours (45 minutes) aura lieu le **lundi 3 juillet** à 20h, à la salle de danse du Bocage.

Bodycardio est un entraînement cardio par intervalle, inspiré de nombreux sports, dont l'objectif est de développer l'endurance et la force, dans une ambiance dynamique. Sous forme d'intervalle training, y sont combinés des mouvements aérobic athlétiques et des exercices de renforcement et de stabilisation. Bodycardio c'est se mettre en forme, rester en forme et l'être toujours plus !

Pratique Inscription jusqu'au 23 juin
Christine Heinry au 02 99 37 37 15 - Christine Dangeron au 02 99 37 36 95 ou Catherine Guillo au 02 99 37 39 31

Club des Bons Amis

Randonnée pédestre « Les Trois Moulins »

Dimanche 25 juin de 8h à 13h

Le Club des Bons Amis organise sa 9^e randonnée avec 3 circuits (9km, 12km, 18km).

Les engagements se feront à la mezzanine de la salle des Sports de 8h à 9h30 avec départ libre.

Les circuits seront entièrement fléchés. Ravitaillement sur le circuit ainsi que casse-croûte et boisson à l'arrivée.

La participation est de 4 € (adultes) et gratuit pour les -12 ans.

Une tombola avec de nombreux lots récompenseront les heureux gagnants. Venez nombreux !

Pour des raisons de sécurité, les chiens, en laisse, seront acceptés.



APEL Saint-Martin

Kermesse de l'école

Dimanche 25 juin

Au printemps, les fées s'activent à l'école Saint-Martin pour préparer la kermesse qui aura lieu le 25 juin à la salle Le Bocage.

A partir de 12h, les galettes-saucisses / frites se tiendront prêtes pour être dégustées dans la bonne humeur et sous le soleil... on compte sur lui !

Pendant ce temps-là, « La fée du musée » se préparera pour assurer, à 14h, son spectacle mis en scène par les enseignantes. Cette année, un gardien de musée est tout triste et cherche des solutions pour ramener de la vie et des couleurs dans son musée...

Les stands de jeux ouvriront leurs portes dès 15h, avec des nouveautés ! La buvette et le stand de douceurs sucrées seront accessibles à partir de 12h et jusqu'à la fin de la kermesse. Le tirage au sort de la tombola clôturera cette belle journée vers 17h.

On vous attend nombreux !

L'équipe A.P.E.L

Pratique apel.saintmartin@yahoo.com
www.Ecole-saintmartin-nouvoitou.fr
[Facebook.com/apelsaintmartinnouvoitou](https://www.facebook.com/apelsaintmartinnouvoitou)

Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi	8h30 - 12h
Mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Samedi	9h - 12h
Téléphone	02 99 37 42 71
E-mail	accueilmairie@nouvoitou.fr
Site internet	www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17

E-mail : urbanisme@nouvoitou.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes

02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance : Espace rue du Chêne Centenaire :

02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Pôle multimédia : multimedia@nouvoitou.fr

Service Vie associative et culturelle : 02 23 37 09 89 -
06 27 15 79 10 - vieassociative@nouvoitou.fr

Médiathèque « Pré en bulles » : 12 rue de Châteaugiron

02 99 37 84 71 - mediatheque@nouvoitou.fr

Mardi : 16h30-18h30 Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi : 16h30-18h30 Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Pic&Colég'RAM : 2 rue de Vern - 02 23 07 14 58 - ram@nouvoitou.fr

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70

Directrice : Madame Frédérique Kleck

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76

Directrice : Madame Claire Joubert

Restaurant Scolaire : Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

➔ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr

➔ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

Déchèterie

➔ Informations au service Valorisation des déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers

➔ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Horaires des messes :

➔ Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup

➔ Dimanche à 10h30 à Châteaugiron

➔ Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail

➔ Mardi à 9h à Nouvoitou

Presbytère : 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron

au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda Juin 2017

Blind Test du 1^{er} au 21 juin

Médiathèque « Pré en bulles »

Exposition du 6 au 24 juin

Médiathèque « Pré en bulles »

Peintures de Jean-Yves Ollivry

Vendredi 2

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

➔ Dès 18h30 : Gala - Benkadi - Salle Le Bocage

Samedi 3

➔ Journée « détente » - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

Dimanche 4

➔ Compétition - JSN Karaté - Espace Le Bocage

Jeudi 8

➔ De 19h30 à 20h30 : découverte du Qi Gong - JSN Sophrologie - Salle des Sorbiers

Vendredi 9

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Samedi 10

➔ Concert « Stevie Wonder » - Le SUET - Salle Le Bocage

Dimanche 11

➔ De 8h à 18h : Elections Législatives (1^{er} tour) - Mairie et Salle Le Tilleul

Vendredi 16

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

➔ À 18h30 : « Histoire(s) de Cabaret » - Médiathèque « Pré en bulles »

➔ À 20h30 : Gala de fin d'année - JSN Danse - Salle Le Bocage

Samedi 17

➔ À 14h30 : Gala de fin d'année - JSN Danse - Salle Le Bocage

Dimanche 18

➔ De 8h à 18h : Elections Législatives (2^e tour) - Mairie et Salle Le Tilleul

Lundi 19

➔ À 20h30 : Vie Libre - Salle « Préfa Asso Le Tilleul »

Mardi 20

➔ À 20h : Assemblée générale - Nouboutchou - Salle des Associations (Mairie)

Vendredi 23

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

➔ Compétition - Judogi Club - Salle des Familles

➔ A partir de 19h : Fête de la Musique - Centre-bourg

Samedi 24

➔ De 10h à 17h : Fête de l'école publique du Chêne Centenaire - Salle Le Bocage

Dimanche 25

➔ Randonnée pédestre - Club des Bons Amis

➔ Kermesse - Ecole Saint-Martin - Salle Le Bocage

Lundi 26

➔ A 20h30 : Conseil Municipal - Mairie

A NOTER EN JUILLET

Dimanche 2

➔ Journée intergénérationnelle

Lundi 10

➔ de 14h à 17h : Collecte de sang - EFS - Salle Le Bocage